



LA FIN DE LA PRETENDUE « MONDIALISATION HEUREUSE »

Catherine Sauviat¹

Résumé

La fin des années 2000 a inauguré une période de grande instabilité et d'incertitude pour l'économie mondiale, exacerbée par les politiques mises en œuvre par Donald Trump, dans un contexte où la Chine remettait en cause l'hégémonie américaine. La nouvelle ère qui s'ouvre est marquée par trois défis majeurs : la guerre commerciale, le recul sur les engagements climatiques et la hausse des dépenses militaires, au risque de coupes dans les dépenses sociales. Si ces trois défis affectent différemment les États-Unis, l'Union européenne et la Chine, ils annoncent l'émergence d'un monde où la concurrence économique et les rivalités géopolitiques convergent dangereusement. Cette situation radicalement nouvelle suscite de nombreuses incertitudes et défis pour les acteurs de la société civile, les syndicats et les ONG, entre autres ; ces derniers peinent à faire entendre leur voix aux États-Unis et en Europe, mais sont réduits au silence dans un pays comme la Chine, régi par un régime à parti unique.

Mots-clés : Économie mondiale ; guerre commerciale ; transition climatique ; dépenses militaires ; société civile.

THE END OF THE PRETENDUE « MONDIALIZATION HEUREUSE »

Abstract

The late 2000s ushered in a period of great instability and uncertainty for the global economy, which was exacerbated by the policies implemented by Donald Trump, against a backdrop of China challenging US hegemony. The new era that is dawning is marked by three major challenges: the trade war, the backtracking on climate commitments, and rising military spending, at the risk of cuts in social spending. Whilst these three challenges affect the United States, the European Union and China in different ways, they herald the emergence of a world in which economic competition and geopolitical rivalries are dangerously converging. This radically new situation creates numerous uncertainties and challenges for civil society actors, trade unions and NGOs, among others, who struggle to make their voices heard in the United States and Europe but are effectively silenced in a country such as China, governed by a one-party state.

Keywords: Global economy; trade war; climate transition; military spending; civil society.

Artigo recebido em: 26/04/2026 Aprovado em: 21/08/2026

DOI: <http://dx.doi.org/10.18764/2178-2865v30nEpe30381>

¹ Docteur en Sciences Economiques, Université de Paris X Nanterre. Licence de sociologie, Université de Paris X Nanterre. Catherine Sauviat est chercheuse associée à l'Ires. E-mail : Catherine.Sauviat@ires.fr

1 INTRODUCTION

La fin des années 2000 a ouvert une période de grandes incertitudes pour l'économie mondiale, qui met fin à celle qui a coïncidé avec la phase d'hyper mondialisation des années 1990 et que d'aucuns ont nommé la « mondialisation heureuse »¹. La libéralisation et la déréglementation des investissements directs étrangers (IDE), des échanges de marchandises et des flux financiers qui l'ont caractérisée connaissent un reflux depuis la crise financière de 2008. Les guerres commerciales et les accords bilatéraux se substituent au multilatéralisme qui avait été mis en place après la Seconde Guerre mondiale, sous la surveillance des institutions internationales garantes de ce processus (Fonds monétaire international – FMI, Banque mondiale, Organisation mondiale du commerce – OMC). Elles s'accompagnent d'un retour des politiques industrielles dans la plupart des pays industrialisés (filtrage renforcé des IDE au motif de sécurité nationale, octroi de subventions massives à des entreprises ou à des pans entiers de leur industrie nationale, participation des Etats au capital d'entreprises privées jugées stratégiques), dans un objectif de réindustrialisation.

La remise en cause de l'ordre multilatéral d'après-guerre depuis l'arrivée au pouvoir de Donald Trump fin janvier 2025 est manifeste, même si la volonté de contenir la concurrence chinoise, voire de s'affranchir de la dépendance vis-à-vis de l'économie chinoise (découplage) a été amorcée dès l'administration Obama. L'ascension de la Chine, qui a adhéré à l'OMC en 2001, est désormais perçue comme une menace existentielle par les élites politiques et économiques du pays. La multiplication des conflits armés et des guerres, caractéristiques de cette nouvelle étape du capitalisme (Serfati, 2024), crée un terrain particulièrement propice à la remise en cause de l'État social. Dans le même temps, l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre (GES) se poursuit à un rythme incompatible avec le maintien des écosystèmes naturels (Coutrot, Nizzoli, 2023). Pourtant, alors que les catastrophes climatiques et écologiques se multiplient et que leurs effets sanitaires néfastes sont de plus en plus documentés par les scientifiques, on assiste un peu partout à un ajustement à la baisse des objectifs de transition énergétique. La guerre contre la nature et pour l'accaparement des terres et des ressources naturelles (terres agricoles, terres rares qui sont en fait des métaux stratégiques, minéraux, ressources halieutiques, etc.) par des États prédateurs et rentiers s'intensifie (Orain, 2025).

Cette conjonction d'incertitudes et de menaces (guerre commerciale, réarmement et risque climatique sur fond de remise en cause de l'hégémonie américaine) pèse sur les sociétés civiles. Elle impacte les registres habituels de l'action syndicale, non structurés pour affronter ce type d'enjeux mais aussi la capacité des citoyens, des ONG, etc. à se mobiliser contre ces bouleversements.

2 LES ENJEUX ET LES MOYENS DU DECOUPLAGE AVEC L'ECONOMIE CHINOISE

L'injonction de découplage, c'est-à-dire la volonté des gouvernements américains successifs de rompre les liens d'interdépendance économique et technologique entre les États-Unis et la Chine dans tous les secteurs, s'est accélérée sous le second mandat de Donald Trump. Elle s'est traduite par la radicalisation de la guerre commerciale qui a visé d'abord la Chine avant de s'étendre aux principaux partenaires commerciaux des États-Unis, dont le Mexique, le Canada et l'Union européenne (UE). Elle s'est aussi illustrée par un contrôle renforcé des IDE au motif de sécurité nationale afin de relocaliser la production entre pays « amis » ou alliés (Serfati, 2020), ainsi que par un nouvel essor des politiques industrielles. L'UE, de son côté, s'est aussi démarquée de la Chine, mais d'une façon plus nuancée au départ que les États-Unis, en cherchant à réduire ses liens d'interdépendance à l'égard de ce pays dans des secteurs spécifiques (*derisking*). Pour autant, un durcissement de la politique commerciale de l'UE vis-à-vis de la Chine est à l'œuvre, qui remet en cause sa doctrine initiale face au constat de plus en plus partagé que la montée en puissance industrielle de cette dernière constitue un choc systémique pour l'économie européenne, qui menace des pans entiers de son industrie manufacturière (Grjebine *et al.*, 2026).

L'impossible découplage

L'affrontement entre les États-Unis et la Chine a commencé sous le second gouvernement de Barack Obama, alors que la Chine devient le premier exportateur mondial de marchandises. Il se radicalise dès le premier gouvernement Trump, se poursuit et s'amplifie sous la présidence de Joe Biden, sur la base d'alliances technologiques avec des pays amis ou alliés dans le domaine des semi-conducteurs. La Chine passe au rang de « rival systémique » en raison de la crise sanitaire et de la prise de conscience de la dépendance des chaînes d'approvisionnement des firmes étasuniennes (produits pharmaceutiques, semi-conducteurs) et surtout du renforcement des préoccupations de sécurité nationale aux États-Unis et en Europe à la suite du déclenchement de la guerre en Ukraine. Il interdit notamment les investissements américains en Chine dans des technologies sensibles. Donald Trump lors de son second mandat multiplie les taxes douanières punitives contre la Chine, qui demeure néanmoins un partenaire quasi incontournable, comme en témoigne la trêve commerciale trouvée finalement entre les deux pays fin octobre 2025. Mais il en résulte un ralentissement des exportations chinoises vers les États-Unis accompagné par une accélération de leur diversification à destination des pays du Sud-Est asiatique.

L'UE a quant à elle d'abord opté pour une approche plus équilibrée vis-à-vis de la Chine, en des termes qualifiés de réduction des risques (*derisking*) plutôt que de découplage (*decoupling*), compte tenu de l'intensité des relations commerciales entre les deux blocs². La Chine, partenaire et concurrent de l'UE, devient aussi un rival systémique sous la pression de l'administration américaine. Cette nouvelle approche se traduit notamment par la mise en place d'un mécanisme de contrôle des IDE et d'autres mesures restrictives (Brinza *et al.*, 2024). Elle se durcit en 2023, après la pandémie de Covid-19 et le début de la guerre en Ukraine. Plusieurs initiatives législatives encouragent la diversification des approvisionnements en terres rares et autres matériaux critiques, cherchant à réduire les liens d'interdépendance avec la Chine de même qu'à améliorer les protections commerciales dans des secteurs jugés critiques (Ball & Doorley, 2024). En octobre 2025, la Commission européenne propose de baisser ses quotas d'importation d'acier de près de 50 % par rapport à 2024 et de porter, à l'instar des États-Unis, ses taxes sur les importations qui dépassent ces quotas à 50 % pour lutter contre la concurrence chinoise, renforçant le tournant protectionniste de l'UE.

La guerre commerciale des États-Unis avec la Chine et l'Union européenne

L'administration étasunienne, en place depuis le 20 janvier 2025, s'est immédiatement déclarée en faveur du protectionnisme douanier, espérant ainsi résoudre le problème du déficit commercial en matière de biens, évalué à 170 milliards d'euros en 2024 selon Eurostat. Tandis que la guerre commerciale engagée par Donald Trump contre la Chine se solde (temporairement) par une victoire de cette dernière, il n'en va pas de même pour l'Union européenne (UE), qui accepte sans riposter l'imposition de droits de douane de 15 %.

La Chine résiste

La guerre commerciale avec la Chine a commencé en 2018, lors du premier mandat de Donald Trump rompant brutalement avec le rôle actif qu'ont joué les États-Unis jusqu'alors dans l'intégration des marchés mondiaux. Joe Biden, à son arrivée à la présidence en 2021, conserve les droits de douane sur les produits chinois mis en place par son prédécesseur, et les augmente pour certains produits soumis à forte concurrence (quadruplement des droits de douane sur les véhicules électriques fabriqués en Chine, triplement de ceux sur l'acier et l'aluminium, et doublement de ceux sur les semi-conducteurs). Le retour au pouvoir de Donald Trump en 2025 est l'occasion pour lui de renforcer les mesures commerciales contre la Chine, alors que les États-Unis sont devenus son premier marché d'exportations. Au pic de l'escalade du conflit commercial en avril 2025, les droits de douane atteignent des niveaux exceptionnels : les États-Unis imposent des droits de 145 % sur les exportations chinoises, tandis que la Chine riposte avec des droits de 125 % sur les exportations en provenance des

États-Unis. Finalement, Donald Trump accepte lors de sa rencontre avec Xi Jinping en Corée du Sud fin octobre 2025 de revenir sur ces droits de douane punitifs et de ramener la situation entre les deux pays à ce qu'elle était en janvier 2025, lors de sa prise de fonction. La Chine, qui s'est montrée le seul pays capable de riposter à l'escalade commerciale de Donald Trump, sort victorieuse de cet affrontement. Pour autant, le niveau moyen des droits de douane imposé par le gouvernement américain à la plupart des produits chinois reste supérieur à 30 %, un taux qui varie très fortement selon les produits (Huld, 2025).

L'Union européenne capitule

Si la plupart des pays de l'UE exportent entre 50 et 75 % de leurs biens, en direction du marché intérieur européen, les États-Unis constituent de loin le principal marché d'exportation de l'UE (20,6 % de ses exportations de biens). Cependant, le degré de dépendance à l'exportation vis-à-vis des États-Unis varie selon les secteurs et les pays considérés. La chimie, la pharmacie, l'automobile, l'aluminium, l'acier et les machines-outils figurent parmi les secteurs les plus exportateurs et potentiellement les plus affectés. S'agissant des pays, l'Allemagne, l'Irlande, l'Italie et la France sont, dans l'ordre décroissant, ceux qui exportent le plus de biens en valeur vers les États-Unis (tableau 1).

Tableau 1 - Part des exportations de biens de l'UE vers les États-Unis sur ses exportations avec le reste du monde en 2024, hors commerce intra UE (En millions d'euros et en %)

Pays	En millions d'euros	En %
EU exports of goods to the United States, 2024		
	€ million	% of the United States in extra EU exports
Germany	161 215	22.7
Ireland	72 085	53.7
Italy	64 759	21.2
France	47 064	17.2
Netherlands	43 430	16.5
Belgium	32 958	20.2
Spain	18 179	12.3
Austria	16 218	25.7
Sweden	15 811	19.1
Poland	11 634	12.7
Denmark	8 522	15.3
Finland	6 972	23.0
Czechia	6 580	13.1
Portugal	5 318	23.2
Hungary	5 008	15.2
Slovakia	4 478	18.9
Greece	2 412	10.7
Romania	2 284	8.8
Lithuania	1 847	15.2
Bulgaria	1 082	7.0
Slovenia	941	2.9
Croatia	805	9.7
Estonia	714	15.0
Latvia	531	9.2
Luxembourg	423	14.5
Malta	268	15.3
Cyprus	53	1.9

Source : Eurostat Comext.

Les négociations entre les États-Unis et l'UE aboutissent à un compromis fort asymétrique qui résulte d'un arbitrage dans lequel les préoccupations de l'UE au sujet de la continuité de l'engagement militaire américain en Europe et du soutien à l'Ukraine ont été centrales. Les droits de douane imposés à l'UE étaient globalement de 12,5 % depuis avril 2025 (2,5 % avant l'arrivée de Donald Trump à la Maison-Blanche et 10 % depuis le « Liberation Day » du 2 avril³). Le projet d'accord commercial conclu fin juillet entre les États-Unis et l'UE prévoit finalement un taux de 15 % sur la plupart des biens importés d'Europe⁴ mais de 50 % sur l'acier, l'aluminium et les produits dérivés, l'achat pendant trois ans par l'UE de pétrole et de gaz naturel aux États-Unis pour une valeur de 750 milliards de dollars (soit plus du double de ses achats en 2024) et des investissements à hauteur de plus de 600 milliards de dollars⁵. En contrepartie, le marché européen est totalement ouvert aux marchandises étasuniennes, sans plus aucun droit de douane à l'importation. Cet accord rend compte à la fois des divergences entre pays de l'UE en matière de dépendance à l'exportation vis-à-vis des États-Unis (voir *supra*) et d'une intensité protectionniste considérablement augmentée puisque selon l'OMC, les droits de douane imposés par les États-Unis aux produits européens avant l'arrivée de Donald Trump au pouvoir n'étaient que de 2,2 % et ceux imposés par l'UE aux produits américains de 2,7 %. Cet accord a été adopté par le Parlement européen en mars 2026 sous certaines conditions⁶ et doit encore être validé par les 27 États membres, alors que la Cour suprême américaine a invalidé un mois plus tôt la légitimité du pouvoir exécutif à imposer des sanctions douanières à la plupart des pays et que Donald Trump a immédiatement réagi à cette décision en imposant de nouveaux droits de douane provisoires de 10% à tous les pays tiers qui, s'ajoutant aux droits de douane préexistants, aboutissent à un taux moyen proche de 15%.

Cette décision de la Cour suprême américaine n'annule en rien le retournement protectionniste à l'œuvre aux États-Unis et en Europe, face à la concurrence chinoise.

Le contrôle renforcé des investissements directs étrangers

Les mécanismes de contrôle des IDE (*screening*) gagnent en importance depuis la crise économique et financière de 2008-2009 mais ils ont connu une accélération avec la pandémie de Covid-19. Plusieurs pays développés ou blocs régionaux ont en effet introduit des mesures visant à protéger leurs infrastructures nationales critiques et les secteurs sensibles en conséquence directe de la crise sanitaire ; ce processus s'est étendu ultérieurement aux pays émergents ou en développement et s'est élargi à de nombreux secteurs. Les pays qui mettent en œuvre un contrôle des IDE pour des raisons de sécurité nationale représentent désormais 71 % des flux mondiaux et 80 % du stock d'IDE (Unctad, 2025).

Les gouvernements des pays avancés, de même que des pays émergents, ciblent notamment les hautes technologies et les matières premières essentielles et mettent en œuvre des politiques industrielles et technologiques de soutien à leurs grands groupes, en resserrant les contraintes au rachat d'entreprises nationales considérées comme « stratégiques » ou « sensibles ». C'est vrai des États à forte tradition interventionniste comme la Chine, le Brésil ou la France mais ça l'est aussi d'États jusque-là hostiles à ce genre d'interventions, comme les États-Unis ou de blocs régionaux comme l'UE dont le projet a été fondé sur l'ouverture commerciale. Donald Trump a notamment imposé à la firme japonaise Nippon Steel lors de son rachat de US Steel en juin 2025 une « *golden share* » (ou action spécifique), qui donne au gouvernement américain un droit de veto sur nombre de décisions clés (fermetures d'établissement, sources d'approvisionnement) de la nouvelle entreprise. C'est la première fois dans l'histoire que le gouvernement américain impose son contrôle lors d'un IDE au nom de la sécurité nationale, ce qui a conduit un ministre de Donald Trump à qualifier le capitalisme étatsunien de « capitalisme d'État »⁷. Par ailleurs, l'État fédéral prend une participation de 10 % dans le capital de la firme privée Intel, devenant ainsi son premier actionnaire. L'interventionnisme du gouvernement américain dans l'économie ne semble plus connaître de limites, qui va jusqu'à se réserver le droit de choisir où doivent aller les 550 milliards de dollars que le Japon s'est engagé à investir aux États-Unis dans le cadre de l'accord commercial passé avec les États-Unis. L'UE met quant à elle en place dès 2019 un système de contrôle et de filtrage des investissements, renforcé après la pandémie de Covid-19 (rupture des chaînes d'approvisionnement) et la guerre déclenchée par la Russie en Ukraine (rupture des approvisionnements énergétiques) par l'adoption en 2023 d'une stratégie plus globale de sécurité économique (Degryse, 2024).

Les entreprises des pays occidentaux privilégient désormais l'investissement dans des pays « amis » ou alliés, compte tenu des risques géopolitiques croissants avec certains pays, du renforcement de la surveillance des investissements étrangers et de l'incertitude mondiale. La concentration des IDE dans l'énergie, les semiconducteurs et les *data centers* constituent une part croissante des flux d'IDE. Dans cet univers instable, les États-Unis ont capté une bonne partie des investissements. Ils demeurent la première destination des flux mondiaux d'IDE. En Chine en revanche, les investissements étrangers ont connu une chute drastique au cours de ces dernières années.

Le retour en grâce des politiques industrielles

Délaissées, voire tombées en disgrâce dans la plupart des pays avancés dans les années 1980, les politiques industrielles, à savoir les interventions des pouvoirs publics visant à renforcer la compétitivité de leurs entreprises nationales, à soutenir le développement de certains

secteurs et plus largement à consolider la résilience de leurs économies connaissent un regain d'intérêt de la part des gouvernements. La pandémie de Covid-19, l'accroissement des tensions commerciales et géopolitiques et la crise climatique ont révélé les fragilités des chaînes d'approvisionnement, renforcé les préoccupations de sécurité nationale et interrogé, finalement, la capacité des marchés à allouer les ressources de manière efficiente dans plusieurs domaines essentiels pour l'humanité, dont la transition énergétique et les produits de santé. Les politiques industrielles ont ainsi pris un nouvel essor à partir des années 2010 (Juhász *et al.*, 2023), et parmi les plus de 2 500 mesures de politique industrielle recensées par des économistes du FMI pour l'année 2023, la Chine, les États-Unis et l'UE totalisent près de la moitié des interventions (48 %), qui concernent principalement des produits à usage dual (civil et militaire) et des technologies de pointe (Evenett *et al.*, 2024).

Ce retour des politiques industrielles, quelles que soient leurs modalités, est cependant plus ou moins affirmé selon les pays ou les blocs régionaux. Longtemps circonscrites au soutien à la recherche et développement (R&D), aux commandes publiques dans les secteurs porteurs d'enjeux militaires ou relevant de la sécurité nationale (pharmacie, énergie) et à haute valeur ajoutée (aérospatiale, électronique, télécommunications), ou encore à des secteurs en difficulté comme l'acier, le textile-habillement et l'automobile (Hufbauer & Jung, 2021), ces politiques se sont renforcées aux États-Unis ces dernières années, sous la forme d'aides en faveur de secteurs particuliers, et/ou d'entreprises en difficulté.

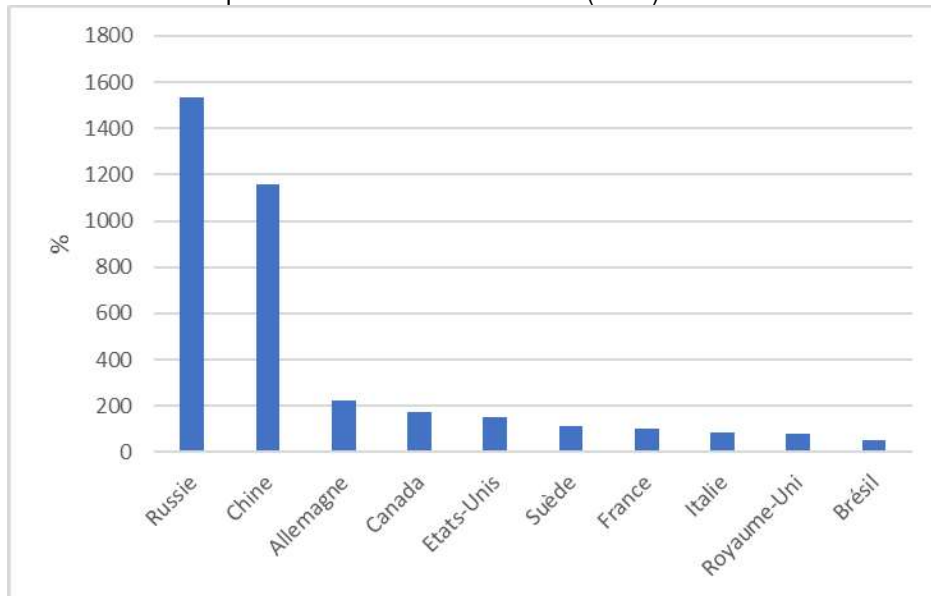
Ce renouveau des politiques industrielles dites verticales, c'est-à-dire en faveur d'entreprises ou de secteurs particuliers, l'est aussi, mais de façon moins évidente, au sein de l'UE, dont les traités, et notamment celui sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), ont limité ce type d'aides au nom de la concurrence « libre et non faussée », et lui préfèrent des mesures dites horizontales (aides régionales, environnementales, à la R&D de tous les secteurs, à l'instar du crédit impôt-recherche en France, etc.). Un changement notable apparaît en 2014 avec la communication de la Commission européenne « Pour une renaissance industrielle européenne » qui se traduit la même année par la création des projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC), un dispositif certes limité mais qui autorise les États membres à dispenser des aides nationales dans des secteurs stratégiques. Des assouplissements apportés au cours des années suivantes et durant la pandémie de Covid-19, pour certains provisoires, autorisent des subventions et aides d'État aux entreprises en difficulté, avec l'adoption de plusieurs grandes lois visant à accompagner la transition énergétique et numérique et à renforcer l'industrie dans des secteurs clés (le Green New Deal européen, le CHIPS Act européen, le règlement européen sur l'Intelligence artificielle). Le niveau des aides d'État s'est accru au

cours de la dernière décennie, atteignant 1,5 % du PIB dans plusieurs États membres en 2022 contre 0,5 % dix ans auparavant (Kammer *et al.*, 2024).

Quant à la Chine, on ne peut à proprement parler de retour ou de renouveau des politiques industrielles car ce pays ne s'est jamais interdit la mise en œuvre de telles politiques et les a au contraire privilégiées et promues, à travers la planification. Elle s'est d'abord engagée dans une phase de rattrapage économique en tirant parti du transfert de technologies étrangères avant de mener une politique industrielle verticale et centralisée, orientée vers l'exportation (Alvarez *et al.*, 2025). De manière générale, les entreprises y reçoivent des subventions publiques massives⁸, ainsi que de nombreux avantages fiscaux. Son programme décennal « Made in China 2025 », lancé en 2015, a pour objectif explicite de faire passer le pays « du statut d'usine du monde » à celui de « puissance manufacturière mondiale », en définissant dix secteurs prioritaires de haute technologie et en accompagnant la montée en gamme des secteurs traditionnels (Péquignot; Goutti, 2015). La Chine a acquis des positions dominantes dans certains secteurs critiques et produit aujourd'hui les trois quarts des panneaux solaires et des batteries et les deux tiers des véhicules électriques au niveau mondial. Cette politique a produit aussi des effets pervers (stagnation de la productivité totale des facteurs, gaspillage des ressources au niveau local, peu de réformes structurelles, surcapacités industrielles dans plusieurs secteurs et demande intérieure insuffisante). Rééquilibrer l'économie en faveur de cette demande intérieure est le problème le plus épineux de la Chine dans la mesure où cette reconversion ne peut se faire sans un système de protection sociale adéquat (voir *infra*).

L'État en guerre contre l'État social

Depuis la fin des années 2010, on assiste à un regain des guerres interétatiques, c'est-à-dire opposant directement des États entre eux, dont plusieurs actuellement impliqués dans des conflits armés possèdent la bombe atomique. La montée des rivalités géopolitiques et économiques a exacerbé les conflits et accompagné un réarmement du monde et une hausse des dépenses militaires (graphique 2), particulièrement marquée pour la Russie et la Chine et qui est consacrée par le dernier sommet de l'Otan en juin 2025⁹.

Graphique 2 - L'évolution des dépenses militaires de 2000 à 2024 (En %)

Lecture : entre 2000 et 2024, les dépenses militaires (mesurées en monnaie nationale) de la Russie ont augmenté de 1 533 % contre 1 155 % pour la Chine et 102 % pour la France.

Source d'après les données SIPRI.

La situation très dégradée des finances publiques dans nombre de pays développés, dont la dette publique atteint des niveaux records (plus de 100 % du PIB aux États-Unis mais aussi dans plusieurs pays européens comme la France, l'Italie et le Royaume-Uni), sert de prétexte aux gouvernements pour faire des dépenses sociales la cible privilégiée des coupes budgétaires.

Aux États-Unis, cette situation s'est traduite immédiatement par une brutale attaque contre les grands programmes sociaux en direction des pauvres tandis que l'avenir de l'« Europe sociale » est de plus en plus compromis (Sabato *et al.*, 2025) et que des menaces plus ou moins explicites de remise en cause des systèmes de protection sociale au sein des États membres s'accumulent. En Chine, cet arbitrage entre dépenses d'armement et dépenses sociales est sans doute moins explicite mais la modernisation militaire s'accompagne d'une pause dans le développement de la protection sociale.

Les États-Unis, fer de lance du réarmement et de la guerre contre l'État providence

Avec un budget de la défense 2026 qui dépasse les 1 000 milliards de dollars, les États-Unis surpassent tous les autres pays dans ce domaine. L'administration Trump est parvenue à faire substantiellement augmenter ce budget dans le cadre de la loi de réconciliation budgétaire adoptée en juillet 2025 (One Big Beautiful Bill Act ou OBBBA), dont les principales victimes sont les grands programmes sociaux sous conditions de ressources auxquels Donald Trump s'est attaqué dans cette loi comme l'assurance santé pour les pauvres (Medicaid) ainsi que le programme d'aide alimentaire pour les pauvres (Supplemental Nutrition Assistance Program, Snap).

Mais cette guerre contre l'État providence a concerné de manière indirecte l'Affordable Care Act ou ACA, la réforme de l'assurance santé individuelle adoptée par Barack Obama en 2010 sur la base de subventions publiques pour celles et ceux ne pouvant avoir accès à une assurance de groupe via leur employeur. Ces subventions avaient été augmentées à deux reprises par l'administration Biden durant la pandémie de Covid-19 mais ces augmentations arrivaient à expiration en fin d'année 2025. Faute d'un accord entre démocrates et républicains au Congrès sur leur reconduction¹⁰, des millions de familles de travailleurs vont perdre leur couverture santé individuelle, tandis que des millions d'autres vont devoir faire face à une hausse de leurs primes.

L'Europe armée, une mauvaise nouvelle pour l'Europe sociale et les systèmes nationaux de protection sociale

Pendant 80 ans, les armées européennes se sont largement appuyées sur l'aide américaine, censée les protéger de la menace soviétique. L'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, la montée des préoccupations de sécurité et de souveraineté nationales face à la Chine qui démarrent sous le gouvernement Biden et le repli autarcique engagé par le gouvernement Trump incitent les pays européens à augmenter massivement leurs dépenses militaires. Aujourd'hui, sous l'injonction de Donald Trump, les États européens membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan) sont sommés de participer davantage à la défense de l'Europe et de porter leurs dépenses afférentes à 5 % du PIB (voir *supra*) contre plus ou moins 2 % aujourd'hui. C'est dans ce cadre que s'inscrit le programme *Réarmer l'Europe* d'un montant de 800 milliards d'euros décidé par le Conseil européen et dont l'essentiel du financement sera assuré par les États membres.

Cet effort budgétaire de réarmement ne peut être réalisé¹¹, compte tenu de la faible croissance de la zone et des déficits budgétaires de plusieurs États membres, qu'au détriment d'autres priorités. Les dépenses sociales, pourtant déjà sévèrement contraintes par le Pacte budgétaire européen de 2012 qui passe au crible les systèmes sociaux nationaux *via* le Semestre européen, sont des cibles prioritaires. Par ailleurs, le nouveau projet de budget 2028-2034 de l'UE, qui doit encore à ce jour être approuvé par le Parlement européen, multiplie par cinq les sommes consacrées à la défense et à l'espace par rapport au précédent budget 2021-2027.

Cette réorientation à venir des dépenses publiques vers le réarmement et l'étranglement des marges de manœuvre budgétaire de plusieurs États membres ont déjà trouvé leur traduction dans l'émergence d'une relative « fatigue » de l'Europe sociale (Sabato *et al.*, 2025). Elle s'illustre par les tensions dans la mise en œuvre du Socle européen des droits sociaux fondamentaux de 2017 et les difficultés apparues dans l'adoption des directives « sociales » (celle sur la protection des travailleurs

des plateformes ou encore sur le devoir de diligence des entreprises en matière de développement durable), par la contestation par des États membres de certaines directives (celle sur un salaire minimum adéquat) et par la mise en avant de nouvelles priorités (compétitivité, défense, sécurité) qui viennent reléguer les questions sociales et environnementales au second plan (transition verte, gouvernance durable des entreprises, progrès social).

Toutefois, les systèmes de protection sociale se sont largement construits et organisés à l'échelle nationale : leur mise en place et leur financement relèvent en effet principalement de la compétence des États membres. C'est donc à ce niveau qu'il convient aussi d'observer leurs remises en cause ou affaiblissements. Au Royaume-Uni, l'arbitrage entre dépenses militaires et dépenses sociales est au centre des débats. Le gouvernement travailliste cherche à obtenir des économies dans certains domaines du Welfare State, dont il se considère pourtant être le fondateur et vis-à-vis duquel il a un attachement historique. En Allemagne, la nouvelle coalition a relâché les contraintes constitutionnelles qui limitent l'endettement pour pouvoir financer l'effort de réarmement et de modernisation des infrastructures prévu dans le budget 2026 (126,7 milliards d'euros). Si le projet de loi de réforme du Bürgergeld, le dispositif d'aide sociale aux personnes sans emploi et travailleurs à bas salaire introduit en décembre 2022 par le gouvernement Scholz, ne permettra sans doute pas de dégager les 5 milliards d'euros d'économies budgétaires prévues initialement par le chancelier Friedrich Merz, des coupes plus drastiques sont à craindre prochainement. Le gouvernement de Giorgia Meloni doit quant à lui résoudre une équation compliquée : comment répondre aux exigences de l'Otan et faire passer les dépenses militaires italiennes de 2 à 5 % du PIB entre 2025 et 2035 sans renoncer à des coupes dans les budgets sociaux, comme s'y est pourtant engagée la présidente du Conseil, tout en gardant le cap de réduction du déficit budgétaire à moins de 3 % du PIB en 2026 ?

La modernisation militaire de la Chine, au détriment du déploiement de la protection sociale

Dans le cas de la Chine, on peut faire l'hypothèse d'un processus de compensation implicite entre les dépenses de réarmement et les dépenses sociales. Malgré l'adoption de la « loi sur l'assurance sociale » en 2011 visant à créer un système d'assurance sociale universelle, le niveau de la protection sociale y reste beaucoup moins développé que dans les pays de l'OCDE¹². Si son modèle de développement repose fortement sur la demande étrangère et si sa croissance est principalement tirée par les exportations, la Chine a néanmoins cherché à faire de la demande intérieure un nouveau moteur de croissance à partir de son adhésion à l'OMC en 2001. Cette réorientation visait à la rendre moins dépendante des débouchés extérieurs tout en approfondissant ses liens industriels avec les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean) qui se renforcent à la suite des barrières

tarifaires imposées en 2018 par les États-Unis. Elle s'est accompagnée de la mise en place d'un niveau minimum de protection sociale, notamment de la hausse progressive du salaire minimum et de son extension aux provinces de l'intérieur pour stimuler la consommation. Mais l'amélioration de la protection sociale connaît un ralentissement au cours des années 2010, qui s'accompagne en revanche d'une hausse continue des dépenses militaires depuis les années 2000 (voir *supra*, graphique 2). Le lancement, en 2015, du plan « Made in China 2025 » (voir *supra*) incarne le choix de la Chine d'un mode de développement fondé sur les innovations, au détriment d'une relance de la demande intérieure et du déploiement plus poussé de la protection sociale (Boullenois *et al.*, 2025). La modernisation militaire fait explicitement partie intégrante de cette stratégie.

Selon le classement établi par le SIPRI, la Chine occupe le deuxième rang mondial en matière de dépenses militaires en valeur absolue. Elle a surtout concentré ses efforts dans la région du Pacifique occidental au cours des dernières décennies, où elle bénéficie d'un avantage géographique et où elle a considérablement renforcé ses capacités militaires (Hartung, 2023) afin de dissuader toute offensive hostile des États-Unis contre son territoire, et notamment contre Taïwan.

En outre, la Chine domine le transport maritime. Dès les années 2000, ce secteur composé de grandes entreprises publiques (Cosco, etc.) est considéré comme stratégique et est largement subventionné en conséquence. Il forme une composante essentielle de la volonté de l'État chinois de contrôler les infrastructures mondiales, un objectif majeur du programme des « nouvelles routes de la soie » (Bürbaumer, 2024). En 2015, il est identifié comme l'un des dix secteurs prioritaires devant permettre à la Chine de dominer le commerce mondial en 2025 et bénéficie en conséquence de prêts bonifiés de la part des banques publiques, dans le cadre du plan « Made in China 2025 ». Dans ce contexte, la Chine apparaît largement en position de force tant comme puissance maritime (contrôle des routes maritimes, accès aux ressources maritimes) que comme puissance navale fondée sur sa marine nationale (Orain, 2025).

La transition énergétique en recul ou à l'arrêt partout, sauf en Chine

Cette nouvelle phase du capitalisme se caractérise par un recul des engagements des États en matière de transition énergétique et de lutte contre le changement climatique, y compris dans les pays du Sud comme le Brésil. Ce processus est brutal aux États-Unis, tandis qu'il prend des chemins détournés dans les pays européens, et qu'en Chine, il est à l'œuvre avec la relance des centrales thermiques à charbon sur son territoire et l'augmentation considérable des capacités de production de charbon (combustible le plus générateur de GES) malgré le développement exceptionnel des énergies renouvelables.

Son arrêt brutal aux États-Unis

Il est difficile de considérer les États-Unis comme ayant jamais été un candidat sérieux à la transition énergétique et à la lutte contre le changement climatique (Tooze, 2024). De puissants intérêts liés aux énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz naturel) sont pendant longtemps parvenus à repousser et/ou à contenir les politiques en faveur d'une transition énergétique, conduisant de fait à des décennies d'inaction au niveau fédéral, de la part du Congrès comme du gouvernement (Sauviat, 2023). Au plan international, ce pays ne s'est guère illustré non plus par ses engagements proactifs en faveur du climat, sous la pression des grandes entreprises des industries fossiles alors qu'il émet presque deux fois plus de GES que l'UE et que sa production d'électricité repose essentiellement sur le gaz naturel et le charbon¹³.

Les présidences démocrates de Barack Obama et de Joe Biden se sont montrées ambiguës en la matière, instaurant à la fois des mesures de promotion des énergies renouvelables pour réduire les émissions de GES et de soutien aux énergies fossiles pour des motifs d'indépendance énergétique. La seconde administration Trump met brutalement fin aux mesures en faveur des énergies alternatives (remise en cause de l'IRA) et tente de relancer le charbon, tout en favorisant le pétrole et le gaz. Elle s'attaque notamment aux réglementations des États les plus progressistes en la matière comme la Californie.

Sa pause dans l'Union européenne et les États membres

La dépendance énergétique de l'UE en énergies primaires (pétrole, gaz, charbon) est l'un de ses points faibles ; elle les importe à hauteur de 60 %. Cette dépendance est particulièrement marquée dans le cas du gaz naturel¹⁴. En 2019, l'UE s'est dotée d'une feuille de route environnementale avec la présentation par la Commission européenne du Pacte vert (ou Green New Deal), dont le principal objectif est d'atteindre la neutralité carbone en 2050 et une réduction de ses émissions de GES de 55 % d'ici 2030. Lors de son premier mandat (2019-2024), la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, en a fait une priorité. Mais depuis, les objectifs de compétitivité économique, de défense et de sécurité ont pris le pas sur les priorités climatiques, sans parler des attaques des partis ultraconservateurs, nationalistes et d'extrême droite contre le Pacte vert, visant à nier ou « au mieux », à minimiser les risques climatiques. Début juillet 2025, la Commission a affaibli ses objectifs de réduction de ses émissions de GES pour 2040 par différents aménagements du Green New Deal.

Si l'Europe est jusqu'à présent bien placée en matière de décarbonation de son économie et plutôt en avance sur les autres pays (45 % de l'électricité générée par les énergies renouvelables

dans son mix énergétique contre 21 % aux États-Unis et 31 % en Chine, plusieurs reculs ont pu être observés ces dernières années : l'assouplissement des réglementations en matière de sécurité des sols et des produits chimiques, le détournement possible de fonds publics initialement destinés à des priorités écologiques et sociales vers des dépenses militaires *via* le programme ReArm Europe, l'assouplissement des mesures de préservation de la biodiversité, le déclin des investissements en faveur du climat (énergie, transport, bâtiments et technologies bas carbone) dans certains domaines clés, l'exemption de l'industrie lourde (acier, ciment, aluminium, etc.) de la taxe carbone sur ses exportations, l'avancement à 2025 (au lieu de 2026) de la clause de revoyure sur l'interdiction de la vente de véhicules à moteur thermique en 2035, inscrite dans la loi et destinée à vérifier la pertinence de cette mesure phare du Pacte vert (décarbonation du secteur des transports). Enfin, la récente proposition d'aménagement de la directive omnibus de la Commission européenne, visant à simplifier les exigences de diligence des entreprises (en matière d'atteinte aux droits humains et à l'environnement) et celles de *reporting* en matière de gouvernance durable, continue d'affaiblir les ambitions climatiques de l'UE (Tomassetti, 2025).

En outre, des manifestations répétées d'agriculteurs dans plusieurs États membres ont suffi à faire reculer les exécutifs dans leurs engagements environnementaux (Épaulard *et al.*, 2024). Ainsi, la Suède, le pays de la militante pour le climat Greta Thunberg, était considérée comme un modèle pour la transition énergétique et environnementale. Le plan de relance de l'énergie nucléaire et le retrait du soutien de l'État à l'énergie éolienne après le changement de gouvernement en 2022 ont eu raison du plan d'expansion à grande échelle de l'énergie éolienne et de la vision d'un système énergétique 100 % renouvelable d'ici 2040. Après une récession en 2023, le gouvernement décide de baisser les taxes sur les carburants et révisé à la baisse les exigences sur l'utilisation des biocarburants dans le diesel. En France, le Président Emmanuel Macron appelle dès 2023 à une pause dans la législation de l'UE sur l'environnement. Les reculs environnementaux se multiplient en 2025, faute d'un pilotage adéquat et de financements appropriés. La loi Duplomb, adoptée par le Parlement français en juillet 2025, bien que censurée partiellement par le Conseil constitutionnel et repoussée par une majorité de la population, entérine d'importants reculs écologiques dans le secteur agricole. En Allemagne, le gouvernement décide de relancer la construction de centrales à gaz.

La Chine, leader des énergies alternatives mais forte productrice de charbon

Ni les États-Unis, ni même l'UE n'ont su relever le défi de la décarbonation comme l'a fait la Chine. Premier émetteur de GES au monde devant les États-Unis, l'Inde, et l'UE, elle a tout intérêt à réduire sa dépendance au pétrole. L'État chinois a ainsi massivement soutenu le développement des

énergies alternatives, par des subventions et *via* une planification à long terme (Creti, Geoffron, 2024), un choix motivé aussi par des objectifs de compétitivité industrielle et de domination technologique. Le pays se veut un chef de file mondial en matière de protection de l'environnement même si cet affichage dissimule mal sa volonté d'accéder à de nouveaux marchés et à de nouvelles matières premières dans le cadre des nouvelles routes de la soie.

Pour la première fois en 2025, la capacité en énergies renouvelables (principalement solaire et éolienne) y a dépassé celle issue du thermique (essentiellement charbon). Grâce à l'essor des énergies renouvelables et du nucléaire civil, les émissions de GES de la Chine ont reculé de 1,6 % au premier trimestre 2025, alors que la demande d'électricité a continué de croître. La Chine investit aussi massivement dans l'hydrogène vert et prévoit de porter sa capacité nucléaire à 70 GW. Enfin, le pays s'est engagé à atteindre le pic de ses émissions d'ici 2030 (objectif en passe d'être rempli avant terme, voire déjà atteint selon certains experts¹⁵) et la neutralité carbone d'ici 2060, mais la faisabilité de ce dernier engagement n'est rien moins qu'évidente (Dahan, 2021).

La Chine dispose par ailleurs de la plupart des ressources et minéraux critiques nécessaires à la transition énergétique et fournit la majeure partie du graphite (95 %), des terres rares et du manganèse (91 %), du cobalt (78 %) et du lithium raffiné (70 %) dans le monde. Elle est sans doute le seul pays à contrôler et maîtriser toutes les chaînes de production de la transition énergétique, de l'extraction au raffinage. Mais malgré ce basculement en faveur des énergies alternatives, le charbon reste prépondérant dans le mix énergétique et électrique du pays, en réponse à la forte croissance économique. Bien que sa part dans la consommation d'électricité soit passée de 70 à 58 % entre 2010 et 2024, la consommation de charbon reste élevée en valeur absolue. Ce combustible continue à y être développé sur son territoire comme à l'étranger dans le cadre des nouvelles routes de la soie. Sa production a connu une accélération au premier semestre 2025, avec le démarrage ou le redémarrage de la construction de projets de centrales à charbon, de sorte que ces dernières puissent assurer un approvisionnement stable en électricité dans le cas où les énergies renouvelables seraient insuffisantes pour répondre à la demande.

Les acteurs de la société civile en position défensive, voire en repli

La remise en cause de l'hégémonie étasunienne par la Chine a provoqué un repli protectionniste des États-Unis, de l'UE et de la Chine. La guerre menée par la Russie en Ukraine depuis février 2022 a contribué au réarmement des États avancés, qui sert de prétexte pour justifier une politique d'austérité et des coupes dans les programmes sociaux. Le défi de la transition énergétique se heurte au contexte macroéconomique marqué par la hausse des déficits budgétaires et de

l'endettement public dans plusieurs pays. Cette situation radicalement nouvelle créée de nombreuses incertitudes et défis pour les acteurs de la société civile, les organisations syndicales mais aussi les ONG, etc., qui peinent à se faire entendre aux États-Unis et en Europe mais qui sont inaudibles dans un pays comme la Chine, gouverné par un parti État.

Face à la hausse des tarifs douaniers, priorité syndicale à la défense des emplois

La guerre commerciale provoquée par Donald Trump, dont l'ampleur des chocs varie selon les partenaires commerciaux concernés, ont placé les syndicats nationaux en position défensive, notamment les syndicats d'industrie qui sont les plus impactés. Aux États-Unis, c'est le cas du syndicat de l'automobile (UAW) et de celui de la sidérurgie (*United Steel Workers*, USW), dont les emplois ont été dévastés pour le premier par le traité de libre-échange nord-américain (Aléna remplacé par Aceum en 2020) et pour le second par l'automatisation et l'affaiblissement de la demande. Le syndicat de l'automobile a accueilli favorablement la hausse des droits de douane imposée aux autres pays, de nature selon son dirigeant à restaurer l'emploi dans le secteur tandis que le syndicat international de la sidérurgie (USW) a dénoncé la mise en place de droits de douane sur les importations d'acier du fait de l'existence de sections locales du syndicat aux États-Unis et au Canada, dont les membres sont ainsi mis en concurrence pour la défense des emplois. Dans ce dernier pays, les organisations syndicales (Congrès du Travail du Canada, Unifor) ont condamné la mise en place des droits de douane américains, à cause de la menace qu'ils font porter sur les emplois canadiens. En Europe, les priorités syndicales sont aussi à la défense des emplois, assortie le cas échéant de revendications de politique industrielle autour de la création d'emplois de qualité comme au Royaume-Uni ou en Italie. En Italie, les trois confédérations syndicales réclament des mesures concrètes de soutien à l'emploi, mettant selon les cas l'accent sur la nécessité de diversifier les marchés destinés à l'exportation ou sur la nécessité d'un changement d'orientation de la politique économique et sociale gouvernementale et de mesures contraignantes vis-à-vis des risques de délocalisations d'entreprises vers les États-Unis. Au Royaume-Uni, les syndicats présents dans les secteurs les plus menacés (automobile, acier, etc.) soutiennent la signature d'accords commerciaux de « moindre mal », par exemple avec les États-Unis ou l'UE, et ils défendent parfois des revendications d'acheter britannique (« Buy British »), notamment pour les commandes publiques. D'autres syndicats, présents dans des secteurs aux perspectives favorables, appuient les projets générateurs de créations d'emplois de qualité, dans le nucléaire civil ou dans les industries de l'armement.

À l'inverse, dans les économies les plus ouvertes au commerce extérieur tels que les pays scandinaves, l'Irlande ou l'Allemagne, les organisations syndicales sont en général beaucoup plus

favorables au libre-échange. C'est en effet le cas de l'Allemagne où les syndicats, en accord avec la fédération allemande des constructeurs automobiles et le patronat allemand, se sont toujours montrées critiques vis-à-vis du protectionnisme, confortant un modèle de croissance fondé sur les exportations et leur attachement aux règles du multilatéralisme. La forte dépendance de l'automobile allemande au marché chinois, tant chez les constructeurs que chez les équipementiers, en est la raison essentielle. IG Metall, l'une des plus puissantes fédérations syndicales allemandes, continue d'ailleurs de s'opposer aujourd'hui à l'imposition de droits de douane unilatéraux vis-à-vis des automobiles chinoises mises en place par l'UE, même si elle a assoupli sa position en légitimant les clauses de contenu local qui imposent aux entreprises qui reçoivent des subventions ou des commandes publiques qu'une partie de la création de valeur soit réalisée en Allemagne, à l'instar des produits qui sont échangés dans le cadre de l'accord nord-américain.

Un quasi-front commun syndical en faveur du réarmement

Les syndicats sont dans la plupart des cas favorables au réarmement, *a fortiori* dans les pays proches géographiquement de la Russie comme les pays scandinaves. Les syndicats italiens font cependant exception, à la fois par tradition pacifiste¹⁶ et par peur que cette politique ne soit l'occasion pour le gouvernement de procéder à des coupes budgétaires dans les dépenses sociales. Cette opposition va jusqu'à la condamnation par la *Confederazione Generale Italiana del Lavoro* (CGIL, Confédération générale italienne du travail), la plus importante centrale syndicale italienne, de la reconversion de l'industrie automobile nationale dans la production d'équipements militaires. Les grèves nationales menées ces dernières années par les confédérations CGIL et *Unione Italiana del Lavoro* (UIL, Union italienne du travail) mêlent à la fois revendications sociales et refus de la guerre et du réarmement. On peut en dire autant des syndicats espagnols qui sont souvent alignés sur les positions antimilitaristes et anti-Otan des partis politiques de gauche dans le pays, rejoignant la tradition pacifiste du mouvement syndical italien. Mais d'une manière générale, les mouvements pacifistes, souvent issus de la gauche, ont largement disparu en Europe ou n'ont plus la portée qu'ils ont pu avoir après la 1^{ère} Guerre mondiale par exemple ou dans les années 1950 jusqu'aux années 1970 dans les luttes contre le nucléaire (appel de Stockholm en 1950, création d'une fédération des comités antinucléaires européens en 1971). Et la nouvelle course aux armements fondée sur un renforcement des arsenaux nucléaires dans le contexte des guerres en cours non seulement délégitime le pacifisme mais elle est plus menaçante que jamais dans sa capacité d'autodestruction de l'humanité.

Ailleurs, les syndicats épousent des postures plus ambivalentes. En Allemagne par exemple, la principale confédération syndicale, le *Deutscher Gewerkschaftsbund* (DGB, Confédération

allemande des syndicats) réclame un renforcement des capacités nationales de défense tout en refusant une logique de « réarmement aveugle » et considère que l'augmentation du budget de la défense ne doit pas menacer les autres politiques publiques (politiques sociales, de l'éducation et des investissements dans les infrastructures publiques). De même, si IG Metall partage les orientations pacifistes du DGB, elle est toujours prompte à défendre les intérêts de ses membres dans l'industrie d'armement, y compris dans des usines automobiles reconverties en usines d'armement au nom de la sauvegarde des emplois. Au Royaume-Uni, les syndicats directement concernés montrent un soutien sans réserve aux dépenses d'armement réputées avoir des effets d'entraînement positifs sur la création d'emplois et l'innovation, en plein accord avec l'organisation patronale du secteur de la défense. Toutefois, en septembre 2025, le dernier congrès du Trades Union Congress (TUC, Congrès des syndicats), l'organisation syndicale faîtière britannique, réaffirme contre toute attente la primauté des salaires et de la protection sociale sur les armes et la guerre.

Aux États-Unis, l'alliance entre les syndicats et le complexe militaro-industriel reste solide, confortée par la centrale syndicale American Federation of Labor – Congress of Industrial Organization (AFL-CIO, Fédération américaine du travail) au nom de la défense des emplois de la « classe moyenne ». Les syndicats les plus représentatifs du secteur (IAM et UAW) y défendent l'emploi et ne montrent pas de réticences particulières par rapport aux guerres en cours, de sorte qu'ils continuent de négocier leurs conventions collectives d'entreprise comme si de rien n'était. Alors que la question de la reconversion des industries de défense avait été promue par ces deux syndicats dans les années 1970 auprès du Congrès, elle n'a jamais abouti du fait de l'opposition majeure des principaux fournisseurs du Pentagone et de leur pouvoir de *lobbying*. Mais surtout, les syndicats ont finalement peu réagi aux coupes dans les budgets sociaux opérés par Donald Trump en contrepartie de la hausse du budget militaire. Faut-il y voir là le fait que les programmes sociaux visés affectent principalement les pauvres, et pas la population des syndiqués ? Pour autant, la majorité de la population américaine désapprouve l'engagement militaire des États-Unis en Iran.

Les engagements des syndicats en matière de « juste transition » sous tensions, des ONG peu audibles face à la relance du nucléaire civil

La question de la transition énergétique et des enjeux environnementaux s'est d'abord imposée aux politiques publiques avant de s'imposer aux organisations syndicales des pays du Nord comme du Sud, au point que certaines l'ont progressivement intégré à leur agenda ces dernières années (Coutrot, Nizzoli, 2023). Cependant, les difficultés macroéconomiques persistantes (croissance ralentie, endettement élevé, hausse de l'inflation, remise en cause des approvisionnements

énergétiques) et les préoccupations d'emploi récemment apparues dans les pays et les secteurs les plus frappés par la hausse brutale des droits de douane, de même que la priorité donnée par la plupart des pays aujourd'hui à la sécurité énergétique au détriment de la décarbonation rendent aujourd'hui ces engagements syndicaux fragiles, voire réversibles. Cette évolution intervient dans un contexte où la relance du nucléaire civil (ou l'idée même de se doter d'une force nucléaire) en Europe, aux États-Unis et en Asie sous prétexte de sécurité énergétique et d'énergie propre se fait au détriment du développement des énergies alternatives. Tombé en disgrâce après l'accident de la centrale japonaise en 2011, le secteur connaît un regain d'intérêt dans le monde, porté par les enjeux de souveraineté énergétique, la nécessité de décarboner l'énergie pour lutter contre le changement climatique et l'essor de l'intelligence artificielle, particulièrement vorace en électricité. Dans ce nouveau contexte, les ONG environnementalistes ont aussi du mal à se faire entendre sur la question, à l'exception de critiques sur le coût qu'engendre cette relance du nucléaire civil.

Au Brésil, les syndicats ont traditionnellement soutenu le modèle de développement extractiviste-exportateur autour du développement de grands projets miniers au nom de la défense des emplois et en dépit des risques environnementaux et de leurs impacts sur les populations indigènes, avant d'opérer un tournant stratégique en faveur de la « transition juste » face à la reconnaissance de l'urgence climatique. La Centrale unique des travailleurs (CUT), la plus grande centrale syndicale du pays, a intégré cette approche en envisageant des plans massifs de requalification et de reconversion pour les travailleurs et travailleuses affectés par le désengagement des industries fossiles au bénéfice des énergies renouvelables. Mais cette réorientation risque d'être fragilisée par la politique du gouvernement Lula qui, bien qu'orientée vers le développement de l'hydrogène vert et des énergies alternatives, est aussi et en même temps fondée sur l'expansion massive de l'exploitation pétrolière et gazière. D'autre part, les efforts de l'agro-industrie et du secteur minier et pétrolier visant à freiner la transition du Brésil vers un modèle de développement plus durable constituent un risque additionnel.

Dans les pays européens, l'agenda syndical en faveur d'une transition juste est entravé par l'accumulation de difficultés économiques, d'intensité variable selon les cas. En Allemagne, dont le modèle économique fondé sur les exportations est fortement déstabilisé par la politique commerciale étasunienne, les syndicats pourtant fortement engagés dans cette transition juste peinent à faire prévaloir des objectifs en sa faveur dans la négociation collective alors qu'ils sont confrontés à d'importantes restructurations. Le secteur de l'automobile illustre ce dilemme auquel fait face le syndicat IG Metall. Ce dernier est en effet balloté entre ses engagements en faveur de la transition vers l'électromobilité et la révision de la politique du gouvernement allemand en matière de politique climatique (priorité à la construction de nouvelles centrales au gaz et levée de la réglementation européenne qui

prévoyait initialement l'interdiction de la vente de véhicules thermiques en 2035), alors qu'il appelle de ses vœux un rôle actif de l'État allemand en faveur de la transition écologique. Au Royaume-Uni, le TUC a confirmé son engagement pour une stratégie de décarbonation (*net zero*) et son intérêt pour la signature d'accords collectifs pour une transition juste, qui privilégient les reconversions vers des emplois de qualité. Il en va de même pour les syndicats concernés, qui soutiennent à cette fin le développement du nucléaire civil.

Aux États-Unis, l'arrêt brutal de la politique de transition énergétique engagé par Donald Trump n'a pas entraîné de réaction particulière des principaux syndicats concernés, pourtant favorables à cette transition. C'est le cas du syndicat de l'automobile, à l'exception de certaines organisations régionales¹⁷ alors que cette remise en cause freine le développement des véhicules électriques et de l'emploi dans le secteur mais aussi des syndicats de la construction, qui voient disparaître les opportunités de création d'emplois de qualité dans le secteur des énergies alternatives fortement subventionnées par l'administration Biden (Inflation Reduction Act de 2022), sans pour autant mobiliser leurs adhérents sur cette question.

3 CONCLUSION

Après l'effondrement de l'URSS en 1991, la libéralisation généralisée des flux commerciaux et financiers a dominé les politiques publiques. Pour ses promoteurs, elle annonçait une mondialisation « inclusive » ou « heureuse » censée apporter l'amélioration du bien-être des populations et l'essor de la démocratie et de l'État de droit. Depuis les années 2010, le protectionnisme au nom de la sécurité nationale a inversé le narratif et les régimes autoritaires se développent un peu partout, y compris dans des pays encore fondés sur l'État de droit, stimulés par la montée en puissance des mouvements d'extrême droite. Les conflits armés s'intensifient et la possibilité de guerres opposant directement les grandes puissances entre elles est devenue plus que jamais une question d'actualité, comme en témoigne la plus récente engagée par les États-Unis et Israël contre l'Iran en février 2026.

Ces évolutions qui s'appuient donc sur un changement radical de paradigme des relations économiques internationales conduisent l'économie mondiale et les sociétés humaines vers des territoires non seulement inconnus mais périlleux. Confrontées à ces évolutions, les organisations syndicales naviguent selon les cas entre la défense des emplois dans les entreprises ou les secteurs impactés par la hausse des droits de douane, la révision à la baisse de leurs exigences en matière de « transition juste » et un comportement majoritairement approuvateur face à la militarisation accélérée de leur pays, sans que les autres acteurs de la société civile puissent véritablement faire entendre leur voix

contre. Les mobilisations altermondialistes de Seattle en 1999 (conférence OMC) puis de Gênes (réunion du G7) en 2001 avaient pour cible le capitalisme et la mondialisation néo-libérale. Or celui-ci n'est plus vraiment aujourd'hui à l'agenda des États et ce mouvement s'est, sinon effondré, du moins bien affaibli dans sa capacité à mobiliser et à offrir une autre vision du monde. Les mobilisations contre le changement climatique ont en quelque sorte pris le relais avec le mouvement "Fridays for Future" dont Greta Thunberg est l'initiatrice mais ce mouvement peine à offrir une vision émancipatrice.

L'ascension de la Chine, fondée notamment sur la combinaison de la planification et de la concurrence, comme l'a souligné Pisani-Frerry¹⁸, a ébranlé la domination américaine et rebat les cartes des relations entre l'UE et les États-Unis. L'UE, dont les relations économiques, politiques et militaires (Otan) avec les États-Unis sont pleinement constitutives de sa création et de ses développements, est confrontée à la politique particulièrement agressive de l'administration Trump à son égard. Dans ce nouveau contexte international, elle révèle sa fragilité institutionnelle, affaiblie par les désaccords et les rivalités entre États membres à la fois au plan économique (vis-à-vis de la politique commerciale de l'administration Trump) et au plan géopolitique (vis-à-vis de la guerre en Ukraine) de même que sa fragilité économique, en tant que marché unique ouvert à la seule logique de la concurrence.

SOURCES

ALVAREZ B., GALLEZOT CH., HIDA CL., MOUILLESEAUX G. (2025), « Enseignements des politiques industrielles passées », **Trésor éco**, 13 février.

BALL C., DOORLEY E. *The EU's China strategy: "De-risking, but not decoupling"*, DODS Political Intelligence, 2024.

BOULLENOIS C., WRIGHT L., FENG A., JORDAN C.A., GORMLEY L. « How can China boost consumption? », **Note**, Rhodium Group, February, 2025. <https://bit.ly/48CRYW8>.

BRINZAA., BĚRZIŇA-ČERENKOVA U. A., LE CORRE P., SEAMAN J., TURCSÁNYI R., VLADISAVLJEV S. « EU-China relations : De-risking or de-coupling – The future of the EU strategy towards China », **Study**, Policy Department for External Relations, European Parliament, March, 2024.

BÜRBAUMER B. **Chine-États-Unis, le capitalisme contre la mondialisation**, Paris, La Découverte, 2024.

COUTROT T., NIZZOLI C. « Du déni à la justice environnementale : diversité des stratégies syndicales », n° spécial, « Les syndicats face aux défis environnementaux », **Chronique internationale de l'IREs**, n. 184, décembre, p. 3-21, 2023.

CRETI A., GEOFFRON P. « Vers des échanges d'énergie "entre amis" », in **L'Économie mondiale 2024**, Paris, La Découverte, 2024.

DAHAN A. « L'évolution de la position chinoise dans les COP et sur la scène géopolitique climatique mondiale », **GREEN**, n. 1, p. 13-18, 2021.

DEGRYSE C. « What if? Un agenda socio-environnemental dans une "Europe de sécurité" ? », **Notes de prospective**, n. 11, octobre, 2024.

ÉPAULARD A., MALLIET P., SAUMTALLY A., TIMBEAU X. « La transition écologique en Europe : tenir le cap », **OFCE Policy Brief**, n. 131, 21 juin, 2024.

EVENETT S., JAKUBIK A., MARTIN F., RUTA M. (2024), « The Return of Industrial Policy in Data », **IMF Working Papers**, n. 24/1, January, 2024.

GALGÓCZI B., WATT A., AKGÜÇ M. « Trump on the trade and tariff warpath. How badly might the EU be affected? », **Working Paper**, n° 2025.06, ETUI, 2025.

GRJEBINE T., LEFEBVRE P., TORRES M. L'industrie européenne face au rouleau compresseur chinois, Rapport pour le Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan, février, 2026.

HARTUNG W.D. (2023), « Reality check: Chinese military spending in context », **Costs of War**, Brown University, December 5, 2023.

HUFBAUER G.C., JUNG E. « Scoring 50 years of US industrial policy, 1970-2020 », **PIIE Briefing**, n. 21-5, November, 2021.

HULD A. « US-China tariff rates – What are they now? », **China Briefing**, November 2, 2025.

JUHÁSZ R., LANE N.J., RODRIK D. « The new economics of industrial policy », **Working Paper**, n° 31538, NBER., August, 2023.

KAMMER A., HODGE H, PIAZZA R. "Europe Needs a Coordinated Approach to Industrial Policy, **IMF Blog**, 16 décembre 2024.

ORAIN A. **Le monde confisqué : essai sur le capitalisme de la finitude (XVI^e-XXI^e siècle)**, Paris, Flammarion, 2025.

PEQUIGNOT R., GOUTTI L.-L. **Le plan « Made in China 2025 »**, Direction générale du Trésor, Service économique régional à Pékin, 5 juin, 2015.

SABATO S., GHAILANI D., SPASOVA S. **Bilan social de l'Union européenne 2024. L'Europe sociale face aux paradigmes de sécurité et de compétitivité**, Bruxelles, ETUI/Ose, 2025.

SAUVIAT C. « États-Unis : des syndicats focalisés sur la défense de l'emploi et divisés face à la transition énergétique », n° spécial, « Les syndicats face aux défis environnementaux », **Chronique internationale de l'IRES**, n. 184, décembre, p. 161-186, 2023.

SERFATI C. International : la sécurité nationale s'invite dans les échanges économiques internationaux », **Chronique internationale de l'IRES**, n° 169-170, mars-juin, p. 79-97, 2020.

SERFATI C. **Un monde en guerres**, Paris, Textuel, 2024.

TOMASSETTI P. « Troubled times for the global green agenda », **News from ETUI**, May 14, 2025.

TOOZE A. « Great power politics – What was Bidenomics? », **London Review of Books**, v. 46, n. 21, 2024.

UNCTAD. **World Investment Report 2025: International Investment in the Digital Economy, 2025.**

Notas

¹ C'est le titre d'un ouvrage d'Alain Minc (un pur produit de la haute administration française) paru en 1998, légitimé au motif qu'elle aurait réduit la pauvreté, sorti de l'extrême pauvreté une partie de la population, permis l'augmentation du niveau de vie de la population (PIB/habitant), et la croissance des pays émergents, etc. alors qu'elle n'a pas été heureuse ou inclusive pour tout le monde, qu'elle a notamment exacerbé les déséquilibres entre pays développés et pays en développement (une grande partie du continent africain en a été exclue), mais aussi au sein même des pays, entre ceux qui en ont bénéficié et ceux qui ont subi des pertes d'emploi et une stagnation, voire une détérioration, de leur niveau de vie.

² En 2024, la Chine est la troisième plus importante destination des exportations européennes de biens (8,3 %), l'Allemagne figurant en tête de ces exportations, et le premier pays d'origine des importations de biens de l'UE (21,3 %) selon Eurostat.

³ Mais 25 % dans l'automobile et 50 % dans l'acier et l'aluminium.

⁴ Ils sont réduits à zéro pour certains produits (aéronautique, certains produits chimiques, certains génériques, semi-conducteurs et certains produits agricoles).

⁵ L'accord prévoit aussi la levée réciproque des droits de douane pour certains produits stratégiques de plusieurs secteurs (aéronautique, chimie, semi-conducteurs, agriculture, matières premières critiques).

⁶ La durée de validité de l'accord s'arrête au 31 mars 2028 et sa reconduction sera soumise à nouveau au Parlement européen. L'insertion d'un mécanisme de sauvegarde dans l'accord devrait permettre à la Commission européenne de suspendre la suppression des droits de douane européens vis-à-vis des importations américaines en cas de préjudice grave causé par ces dernières à l'industrie européenne.

⁷ G. Ip, « The U.S. marches toward state capitalism with American characteristics », *Wall Street Journal*, August 11, 2025.

⁸ En 2019, c'est la Chine qui arrivait largement en tête du classement par pays effectué par McKinsey, totalisant 78 % des aides financières des 12 pays étudiés : C. Levy, M. Waters, S. Singhal, *From protection to promotion : The new age of industrial policy*, Geopolitics Practice, McKinsey & Company, May, <https://bit.ly/48sjwPj>.

⁹ Les 32 pays membres sont appelés à consacrer 3,5 % de leur PIB aux équipements militaires et 1,5 % aux dépenses d'infrastructure (mobilité militaire, cybersécurité, etc.).

¹⁰ Une extension de 3 ans de ces subventions a été adoptée par la Chambre des représentants en mars 2026 mais attend le vote du Sénat.

¹¹ Seule l'Espagne a indiqué publiquement son refus d'atteindre un tel objectif.

¹² Au niveau national, les dépenses sociales représentant environ 10 % du PIB contre une moyenne de 20 % pour les pays de l'OCDE.

¹³ Le gaz naturel et le charbon comptent respectivement pour 43 et 16 % de la production d'électricité aux États-Unis contre 20 % pour les énergies renouvelables et près de 19 % pour l'énergie nucléaire, laquelle suscite un regain d'intérêt, notamment chez les dirigeants du secteur de la tech pour alimenter le développement de l'intelligence artificielle.

¹⁴ Le taux de dépendance de l'UE toutes énergies confondues est de 54,8 %, mais de 90 % pour le seul gaz naturel : « La dépendance énergétique de l'Europe », *Planètes énergie*, 18 août 2025.

¹⁵ *China's Climate Transition Outlook 2025 – Expert Survey*, Center for Research on Energy and Clean Air (CREA), November 2025.

¹⁶ En Italie, ce courant demeure puissant. Il a pris racine après la 2^e guerre mondiale en réaction à l'ultra-militarisme du gouvernement fasciste. Un sondage en 2025 a montré que 94% des Italiens sont opposés à l'envoi de troupes européennes en Ukraine. De même, les manifestations qui ont eu lieu en faveur de la paix montrent une hostilité de principe au plan Rarm Europe et au renforcement des dépenses militaires.

¹⁷ L'UAW (Région 6) a donné de la voix pour une politique industrielle en faveur d'une décarbonation de l'économie et de la création d'emplois verts en Californie, un État particulièrement affecté par le changement climatique, voir <https://www.uawregion6.org/organize-industrialize-decarbonize>.

¹⁸ J. Pisani-Ferry, « Sur chacun des chantiers qui ont occupé ma vie, nous régressons » : les extraits du discours de Jean Pisani-Ferry pour sa Légion d'honneur », *Le Monde*, 19 septembre 2025.